

Apport des Analyses de laboratoire dans les cas d'avortements équin

L'avortement est souvent une inquiétude chez les propriétaires d'équidés. En cas d'appel, le vétérinaire, après avoir recueilli l'anamnèse et effectué l'examen clinique de la jument, se retrouve face à la question de savoir quels examens complémentaires sont nécessaires.

Il est possible d'établir la cause de l'avortement dans environ 75 % des cas.

Les avortements infectieux représentent environ les deux tiers de ces avortements dont la cause peut être déterminée. Ils sont principalement d'origine bactérienne (80 %) et plus rarement virale (rhinopneumonie, EHV4). Les causes non infectieuses sont diagnostiquées dans un quart des cas (anomalies des annexes, gémellité, anomalies fœtales...)

Nos équipes ont reçues des formations spécifiques (ANSES-Dozule) afin de vous proposer la réalisation de l'autopsie des équidés. Dans les cas d'avortements, l'autopsie du fœtus est un bon moyen d'orienter le diagnostic. Elle permet également de disposer des matrices de choix en vue de la recherche des agents infectieux éventuellement responsables.

Agents infectieux retrouvés lors d'avortements d'équidés

Causes infectieuses		
Bactéries	Par ordre de fréquence Streptococcus equi subsp. zooepidemicus Escherichia coli Pseudomonas aeruginosa Klebsiella sp, pneumoniae Pseudomonas sp Salmonella sp Streptococcus equi subsp. equi Enterobacter agglomerans Actinobacillus equuli Aeromona hydrophyla Campylobacter sp Staphylococcus sp Listeria monocytogenes Acinetobacter calcoaceticus Rhodococcus equi bactéries du genre Nocardia Leptospires Coxiella burnetii (fièvre Q) Chlamydophila abortus Neospora caninum bactéries nocardioformes	Tous stades de gestation. Septicémie fœtale souvent associée à une placentite 
Virus	Artérite virale	Avortement tardif ou naissance d'un poulain faible. Peut prendre une forme épidémique
	Herpèsvirus I et IV	
Champignons	Aspergillus sp. Mucor sp. ou Absidia sp.	Placentite Invasion fœtale rare

Méthodes de diagnostic direct

La mise en évidence de l'agent infectieux permet dans la plupart des cas d'apporter une conclusion dans les cas d'avortements chez les Equidés.

Méthodes bactériologiques et recherches fongiques

Lors de l'examen de la jument, un écouvillon utérin est réalisé et placé dans un milieu de transport Amies ou Amies-charbon, il pourra être conservé au laboratoire.

On peut également réaliser des écouvillons de la face chorale du placenta par grattage des zones lésionnelles ou dans la région de l'étoile cervicale. Cependant, l'examen minutieux des annexes fœtales est primordial, et il peut être confié au laboratoire. Il faut alors nous faire parvenir la délivrance dans son intégralité.

Pour les recherches bactériologiques et fongiques, le foie, les reins, le poumon, ainsi que le contenu stomacal sont exploités. Ici encore, il est possible d'envoyer l'avorton, ce qui permettra de faire réaliser une autopsie rigoureuse, prenant en compte les lésions éventuelles du fœtus, des enveloppes et du cordon ombilical, et de réaliser les meilleurs prélèvements possibles en vue des analyses complémentaires.

Recherches PCR

Lors de suspicion de leptospirose, il est possible de prélever l'urine de la femelle avortée afin d'effectuer une recherche PCR de Leptospire, mais les organes de l'avorton peuvent aussi être utilisés.

Recherches virales et histologie

A l'issue de l'autopsie de l'avorton, le laboratoire conditionne les organes qui peuvent servir à la recherche spécifique des virus herpétique ou de l'artérite, ainsi que toutes les portions à envoyer pour d'éventuels examens histologiques (foie, poumons, thymus, rate, rein, zones lésionnelles...)

Méthodes de diagnostic indirect

La réalisation de sérologies simples sur la femelle au moment de son avortement se révèle souvent décevante et impossible à interpréter.

La sérologie permet de mettre en évidence la présence d'anticorps qui signent un contact avec l'agent infectieux suspecté. Il faut donc toujours tenir compte du temps de séroconversion nécessaire à l'apparition de ces anticorps. Il faut aussi se souvenir que certains agents peuvent être endémiques et que la femelle peut présenter des anticorps contre cet agent sans pour autant qu'il soit cause de l'avortement (notion d'imputabilité). Afin de résoudre cette difficulté, il est conseillé de réaliser non pas une mais 2 prises de sang à 21 jours d'intervalle sur la femelle avortée, afin de mettre en évidence une éventuelle apparition ou augmentation du taux d'anticorps. Il est aussi possible d'effectuer des sérologies sur les congénères de la femelle avortée afin de mettre en évidence le passage récent d'un agent abortif.

Les principaux agents recherchés sont la rhinopneumonie et l'artérite virale, mais d'autres recherches peuvent être utiles en fonction du contexte clinique.